

Boën . mag

magazine d'informations municipales de Boën-sur-Lignon

n°34

octobre
2017



BOËN
SUR-LIGNON

La qualité
de vie



MAIRIE DE BOËN-SUR-LIGNON

Place de l'Hotel de Ville
42130 BOËN-SUR-LIGNON
Téléphone 04 77 97 72 40
Télécopie : 04 77 24 09 06
Courriel : accueil@boen.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30
et de 13h00 à 17h30.



Édito

Chères Boënnaises,
chers Boënnais,

Notre commune va bien, notre commune vit bien. Malgré les baisses des dotations, malgré toutes les nouvelles contraintes imposées par l'Etat - et vous le savez - elles sont diverses et nombreuses, malgré la sinistrose ambiante, Boën va de l'avant.

D'emblée, la majorité a décidé de travailler sur des économies importantes dans les budgets de fonctionnement.

Nous remercions tous ceux qui nous ont accompagnés dans ce travail, et qui ont permis par leur esprit d'ouverture et leur engagement constructif de penser les choses différemment.

Nous remercions en particulier nos agents, qui ont modernisé leurs méthodes de travail et qui ont aussi accepté de créer de nouveaux services à la population sans surcoût pour les habitants. Par exemple, notre navette municipale - gratuite ! - qui rencontre un franc succès. Les résultats sont là, notre commune affiche un endettement faible et jouit d'une excellente santé financière : elle réalise d'ailleurs en 2016 sa meilleure performance en excédent de fonctionnement depuis plus de 20 ans et elle s'apprête à lever sur cette année 2017 le budget d'investissement également le plus ambitieux depuis plus de 20 ans.

Cette réussite, c'est avant tout la vôtre : habitants, agents municipaux, associations, élus de la majorité et élus de l'opposition qui soutiennent bon nombre de nos propositions. Parce que nous sommes tous, simplement unis pour défendre et valoriser l'intérêt de tous. Boën évolue dans un climat démocratique apaisé, confiante dans son avenir mais fière de son passé.

Cette année a aussi été marquée par les épreuves, puisque nous avons eu la douleur de perdre notre première adjointe.

Nous devons malgré tout aller de l'avant, tous ensemble, pour bâtir une commune forte, une commune chef-lieu de canton, avec toutes les responsabilités qui lui incombent. Boën ne veut pas jouer les seconds rôles. Notre ville doit être et rester la capitale du Pays d'Astrée, commune locomotive de son canton.

Les investissements intercommunaux devront être repositionnés sur Boën, car c'est dans l'intérêt même de tous d'avoir un centre bourg puissant. Nous ne pouvons pas construire un territoire fort qui éparpillerait ses forces, surtout si ce territoire est vaste. Dans le nouvel ensemble de l'Agglomération Loire Forez, Boën a été érigé au même niveau que ses deux communes amies Montbrison et St Just St Rambert. Nous devons être fiers de ce rang, ambitieux et motivés pour le conserver. Ce qui est bon pour Boën, est bon pour tout le Pays d'Astrée et tout le canton.

Avec une commune bourg-centre forte, c'est tout naturellement tout un territoire qui va reprendre vie, attirer des jeunes, bâtir, investir et se développer. Allons de l'avant, notre commune est prête, investissons, et ensemble bâtissons un bel avenir pour notre territoire.

Pierre-Jean Rochette,
Maire de Boën-sur-Lignon



Boën.mag

magazine d'informations municipales de Boën-sur-Lignon

Directeur de la publication : Pierre-Jean Rochette, maire de Boën-sur-Lignon

Conception / rédaction / pilotage projet : Mathilde Soulier,

Laure Chazelle, Martine Falduzzi...

Photos : ville de Boën-sur-Lignon, associations...

Impression : I.P.M. Montbrison

Nombre d'exemplaires : 2 500 exemplaires



Premier rang, de gauche à droite : Mathilde Soulier, Lucien Moullier, Laure Chazelle, Marinette Dechavanne, Laurent Ronzier, Robert Regeffe, Stéphane Pupier, Pierre-Jean Rochette.

Deuxième rang, de gauche à droite : Christine Jordan, Thierry Lemaître, Maurice Benoît, Marie-Ange Davenet, Bernadette Delorme, Séverine Page, Sandrine Roux, Christian Agüera, Christophe Combe

Absents sur la photo : Christelle Bruno, Evelyne Gaumon, Roland Januel, Cécile Thévenon, Christophe Schwing, Franck Vial



Christine Jordan

Laurent Gourgaud que des obligations familiales empêchaient de tenir son rôle d' élu comme il l'aurait souhaité a présenté sa démission au maire et a été remplacé par Christine Jordan dans le groupe d'opposition. Un retour pour Christine qui avait déjà été élue sous la mandature de 2008 à 2014 en tant que conseillère municipale. Christine est retraitée de la fonction hospitalière et a 3 enfants.



Maurice Benoît

Retraité de la gendarmerie, Maurice Benoît a rejoint la majorité municipale suite au décès de la première adjointe et apporte toute son expérience sur les sujets concernant la sécurité et l'ordre.

Arlette

Ce bulletin municipal est dédié à Arlette, notre première adjointe qui nous a quittés le 17 février 2017. Elle a participé à nombre de dossiers qui vous sont présentés, avec la discrétion, l'enthousiasme et l'efficacité qui la caractérisaient. Elle était fière de sa ville, fière d'être votre élue. La maladie qui nous l'a enlevée ne lui permettra pas de voir la réalisation des plus ambitieux projets qui lui tenaient tant à coeur mais son sourire, ses hochements de tête approbateurs (ou désapprobateurs !), qui nous manquent tellement, continueront à nous accompagner. Nous ne t'oublions pas, tu restes avec nous, jusqu'au bout, dans nos têtes et dans nos coeurs.



Système Vidéo

La commune de Boën sur Lignon est équipée de vidéo protection, répartie sur 5 secteurs stratégiques.

9 caméras sont actuellement en fonction : Place de la Mairie - Place Rolle - Pont Terray - Parc de la Sablière - Sortie de ville direction Noirétable

Ce système s'est révélé une aide précieuse pour nos forces de l'ordre, permettant de résoudre plusieurs enquêtes. La gendarmerie de Boën et notre police municipale ont pris toute la mesure de son efficacité dans leur travail au quotidien, d'autant que que le dispositif «Voisins Vigilants» vient le renforcer.

La cité scolaire, où des dégradations régulières sont constatées, où certains considèrent apparemment que les poubelles n'ont qu'un rôle décoratif, sera bientôt équipée ainsi que la rue Aldo Moro dans le même quartier.

La vidéo protection a aussi été intégrée dans la conception de l'entrée de ville côté place Syveton : la gare sera couverte par le système et le nouveau parking de la carrière Sarmaize également.

Des subventions ont été sollicitées auprès de la Région (4190€) pour la vidéoprotection de la gare et auprès du Département (9574€) et de la Région (6012€) pour la vidéoprotection de la cité scolaire.



450 €

C'est le montant de l'amende à laquelle s'exposent les propriétaires indécents qui ne ramassent pas les déjections de leur animal (68€ première amende, 450€ pour récidive). Il s'agit d'un véritable fléau pour les services d'entretien des espaces verts qui perdent des heures à les ramasser ou à nettoyer leur matériel souillé. C'est aussi un absolu manque de respect pour les habitants de la commune qui ont le droit de profiter d'espaces publics propres. Des instructions ont été données pour qu'il y ait verbalisation systématique des propriétaires d'animaux irrespectueux des autres. Ce sera tolérance zéro.

Stop à l'incivisme,
stop au manque
de respect.

TROTTOIR



PAS

CROTTOIR



Rappel à l'ordre !

Le rappel à l'ordre est verbal. L'auteur du fait est convoqué à un entretien par un courrier officiel après consultation du Parquet. Les parents ou le responsable éducatif de l'auteur est destinataire d'une copie de la convocation. Le rappel à l'ordre d'un mineur intervient, sauf impossibilité, en présence de ses parents, de ses représentants légaux, ou, à défaut, d'une personne exerçant une responsabilité éducative à son égard.

Le Maire et le procureur de la République conviennent d'assurer le suivi de la mesure dans le cadre des réunions du CLSPD (comité local suivi prévention de la délinquance).

En outre, un bilan statistique trimestriel écrit des rappels à l'ordre prononcés ainsi qu'une analyse quantitative et qualitative seront réalisés par la commune et transmis au Parquet dans le mois suivant la date échéance.

Le protocole est conclu pour une durée d'un an au terme duquel il fait l'objet d'une évaluation pour renouvellement ou non.

Rappel à l'ordre : le nouveau dispositif choisi par le Maire contre les incivilités.

Les élus de la majorité ont décidé de mettre en application une possibilité offerte par la loi 2007-297 du 5 mars 2007 permettant au Maire d'utiliser ses pouvoirs de police en accord avec le Parquet.

Ce que prévoit cet article : le rappel à l'ordre s'applique aux faits portant atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publiques dans la commune. Cela peut concerner principalement les conflits de voisinage, l'absentéisme scolaire, la présence constatée de mineurs non accompagnés dans des lieux publics à des heures tardives, certaines atteintes légères à la propriété publique, les «incivilités» commises par des mineurs, les incidents aux abords des établissements scolaires, certaines contraventions aux arrêtés du maire portées à sa connaissance, certaines nuisances sonores, certains écarts de langage.



Un projet ambitieux et moderne

EPORA (Établissement Public de l'Ouest Rhône Alpes) et l'agence d'urbanisme EPURES nous ont accompagnés dans la conception et la réalisation de ce colossal projet. La philosophie globale est arrêtée ainsi que le phasage. La place Syveton deviendra le Parc Syveton, un immense jardin arboré pour accueillir Boënnais et visiteurs. En remplacement de ce dernier, le Parking Syveton est en cours d'achèvement derrière la carrière Sarmaize. A noter, que le stationnement sur la Place Syveton sera totalement interdit à compter du 1er octobre.

Cet aménagement s'articulera autour de la mise en valeur du Lignon, épine dorsale de la commune. Il s'agit de lui rendre toute sa superbe, de se le réapproprier. Des fontaines reprendront dans le parc le thème central de l'eau et à terme, les promenades aménagées permettront de relier le Parc Syveton à la Sablière par la voie douce Numéro 1 qui effectue la liaison Trelins-Giraud / Boën-Corbines.

Le bâtiment du Département qui doit être acheté par EPORA, accueillera un commerce visant à proposer des services de bien-être et soins du corps, ainsi qu'une salle de sport en totale harmonie avec son nouvel environnement.

Les démolitions de la rue de Lyon, laisseront place à du stationnement qui aura été supprimé en quasi-totalité sur la rue, à des espaces verts, afin d'aérer, de dynamiser, de valoriser la première vision de notre commune. En projet également sur ce même linéaire : une fresque reprenant les personnages célèbres du Pays d'Astrée et l'histoire de notre commune.

Enfin, l'ancienne carrière Sarmaize, donnera naissance à un parking moderne et respectueux de l'environnement afin de redéployer les places supprimées place Syveton. Notre commune va devenir belle et attractive au premier coup d'œil.

Attention, préparez-vous au changement, vous allez (re)tomber amoureux !



Un nouveau visage pour notre commune

Vous voyiez Boën comme une «belle endormie» où le temps s'était arrêté ? Attendez-vous à être surpris !

L'arrivée à Boën, Place Syveton, et son programme global de refonte de notre entrée de ville vont changer radicalement le visage de la commune et la vision que vous en avez.

Un investissement lourd mais essentiel qui va incarner le renouveau : en effet, la première image d'une commune donne le ton et nous ne pouvons pas garder une telle physionomie de l'arrivée dans Boën alors que la commune est dynamique, attrayante et attractive par bien des aspects. Par ailleurs, un Plan façades a été voté en juin pour la rue de Lyon.

Notre place Syveton, ancienne place de la Galoche, ne ressemblera plus à un immense et terne parking à voitures et poids lourds alors qu'elle est la première image de Boën et l'entrée principale du Pays d'Astrée pour le visiteur. Mais ça... c'était avant !



Phasage des travaux

Début des travaux carrière Sarmaize :	Juin 2017
Fin des travaux carrière Sarmaize :	Fin juillet 2017
Démarrage des travaux Place Syveton :	Février 2018
Coût des travaux :	1.495.700 €
DETR Sollicitée :	523.495 €
Subvention demandée à la Région :	598.280 €

BOËN A LES MOYENS DE SES AMBITIONS

Le projet de l'ancien Hôpital Local

Comme déjà annoncé dans notre bulletin précédent, l'ancien hôpital intégrera dans des locaux remodelés et accessibles aux personnes à mobilité réduite plusieurs pôles distincts. D'une part un pôle médical avec les médecins de Boën qui souhaitent s'y installer, deux cabinets infirmiers et un nouveau kinésithérapeute, d'autre part une maison des services au public (MSAP) en lien avec les services du département et Loire Forez et enfin un pôle associatif avec, entre autres, de nouveaux locaux pour la MJC.

Comme annoncé également, le CADA subsistera, avec une surface bien plus réduite qu'aujourd'hui et un nombre de résidents en nette baisse également, dès que les locaux acquis par l'association Pierre Valdo à St Thurin seront opérationnels.

Chaque structure sera bien distincte et disposera d'un accès totalement séparé des autres pôles.

Les concertations ont été conduites avec les acteurs de chacun de ces pôles afin de définir précisément les besoins en termes d'espace et d'aménagement. L'architecte choisi par EPORA est au travail et a déjà présenté un avant-projet attractif. L'objectif est d'intégrer chaque unité dans l'espace qui lui convient en utilisant et en optimisant l'existant afin de réduire le plus possible le montant des aménagements à faire.



Accueil de jour itinérant

Accueil de jour Alzheimer ou maladies apparentées (perte de mémoire, Parkinson, Corps de Lewy,...)

3 sites :



- Hôpital local de Boën (lundi-vendredi)
ZAC Champbayard
Locaux dédiés



- Salle Greyzolon Du Luth à St Germain Laval (mardi-jeudi)
244 rue de la Loire (route de St Georges de Baroilles)
Locaux communaux aménagés



- EHPAD de Noirétable (mercredi)
1 rue du Rieu Parent
Locaux dédiés

Tél. unique : 04 77 97 75 22
leveildastree@hl-boen.fr

PLU / PADD

Depuis la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) de 2000, les communes devaient se doter d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme). Les équipes précédentes avaient engagé ce travail, mais à l'issue de négociations infructueuses avec les services de l'Etat concernant les surfaces constructibles, n'avaient pas finalisé le PLU.

Aujourd'hui, contraints par le législateur, nous devons terminer ce travail. Les conditions sont malheureusement beaucoup plus défavorables qu'elles ne l'étaient dans les années 2000, notamment en terme d'espaces constructibles hors centre-ville, l'Etat ayant, dans le laps de temps, drastiquement augmenté ses exigences. C'est une élaboration très subtile, et à l'arrivée toujours défavorable aux communes, qui voient dans la majorité des cas leur surface constructible être substantiellement réduites par les services de l'Etat.

Ces réglementations très contraignantes ont été instaurées pour recréer des conditions de développement harmonieux de nos territoires, et clairement dans le but de limiter l'étalement urbain, néfaste, voire fatal aux villes-centres.

Depuis la fusion avec Loire Forez, la compétence PLU relève de l'agglomération. En juillet 2017, le conseil communautaire a validé l'arrêt des travaux du PLU. Ce dernier sera ensuite soumis à enquête publique avant un vote définitif qui interviendra d'ici la fin de l'année.

Une prise en charge adaptée, organisée avec la personne, ses proches et l'équipe soignante spécialisée. L'Accueil de jour répond aux besoins de la personne, prend en compte son histoire, respecte ses habitudes de vie, et répond à l'évolution de la pathologie. Il s'agit d'un lieu rassurant et sécurisant dans un cadre agréable. 11 personnes accueillies à la journée de 9h30 à 16h30. Des activités pour stimuler les capacités de chaque personne et améliorer l'estime de soi.

La demande d'admission :

Sur dossier déposé par l'utilisateur, ses proches ou son médecin traitant... Un entretien préalable réalisé avec l'infirmière coordinatrice. Une visite organisée pour découvrir l'Accueil de jour avec la personne et ses proches.

Aides financières :

Conseil Départemental, Caisses de retraites en fonction de la dépendance et des ressources.

Objectifs :

Pour la personne accueillie :

- Préserver ses capacités et son autonomie ;
- Continuer à vivre chez soi ;
- Conserver une vie sociale pour rompre l'isolement ;
- Bénéficier d'un suivi individualisé à visée thérapeutique ;
- Apporter une réponse de proximité.

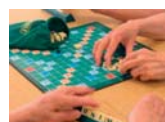
Pour les aidants :

- Leurs permettre d'avoir du temps à eux ;
- Permettre des rencontres avec d'autres familles concernées ;
- S'informer sur la maladie et son évolution



Sorties

Activités créatives



Chant

Musique



Détente corporelle



Histoire d'eau

La configuration du réseau d'approvisionnement et de distribution est sensiblement équivalente à celle des années 1970. Aujourd'hui ce réseau s'améliore en permanence au fil des années et se modernise. L'objectif est immuable, garantir une eau de grande qualité et au meilleur prix.

Lors des énormes travaux entrepris en 2015 sur notre réseau d'assainissement, pour rendre celui-ci conforme à la législation, suite aux mises en demeure faites par la Préfecture à la commune dans les années précédentes, décision fut prise de travailler également sur le réseau de distribution de l'eau en profitant de l'ouverture des tranchées - pour les travaux d'assainissement - dans les rues concernées. Tous les compteurs des riverains ont été changés, soit 600 compteurs neufs sur les 1900 abonnés que la régie communale gère.

L'eau, une richesse naturelle de notre territoire.

Les spécialistes s'accordent à dire qu'à brève échéance, l'eau deviendra une ressource plus précieuse que le pétrole. Les équipes municipales qui se sont succédé depuis 1922 sous la mandature d'Emile Mandrillon, créateur de la régie de l'eau par la commune, ont eu l'intelligence de conserver au fil des ans cette gestion de l'eau en régie communale, avec des coûts intéressants pour le consommateur.

Notre volonté est de garder la maîtrise de la gestion des eaux, de préserver sa qualité et son prix. Les investissements récents réalisés sur la commune vont dans cette logique. C'est également dans ce sens que travaille un collectif de plusieurs communes, situées sur le même versant, dont Boën. L'objectif est de fédérer toutes les compétences et les ressources pour pérenniser la qualité de l'approvisionnement et la transparence de la gestion.

**Télégestion des réseaux d'eau =
+ de réactivité, + d'efficacité, + d'économies.**

Des alertes en temps réel sont activées sur les dispositifs vitaux pour l'approvisionnement en eau des habitants. Cette surveillance est opérationnelle 24h/24h et 7j/7j.

Au cours de l'été 2016, nous avons par ailleurs installé 8 dispositifs dits « de sectorisation ». Ces équipements reliés à la Mairie, nous permettent de détecter les anomalies de consommation, les fuites et de savoir exactement dans quel quartier le phénomène se produit. Les interventions des techniciens de la mairie sont donc précisément ciblées : nous économisons grandement sur le temps passé à localiser la fuite. Plus de précision = plus d'efficacité = moins de coûts.

Prix moyen du m³
bassin Loire Bretagne (dont nous dépendons) = 3,97 TTC/m³
Le prix de Boën = 1,57€TTC/m³.



La ligne SNCF

Vous le savez, les élus de Boën ont été parmi les premiers à réagir lorsque la fermeture de la ligne fut annoncée, vous vous êtes mobilisés à nos côtés et nous vous en remercions. La véhémence de nos protestations et la volonté inébranlable que nous avons affichée à refuser de subir ce qu'on nous annonçait comme inéluctable ont fini par payer. Ce n'est pas tout à fait par hasard si le président de la Région Rhône Alpes Auvergne Laurent Wauquiez a choisi Boën, le 3 Novembre 2016, pour annoncer le plan de rénovation des lignes secondaires de la région Auvergne Rhône Alpes pour un montant de 263 M€, intégrant le coût de la rénovation du tronçon Boën/Montbrison.

Vos élus se sont battus pour mobiliser tous les acteurs possibles sur ce dossier et la Région a accepté de revoir son postulat de départ qui était de fermer simplement la ligne parce que Loire Forez Agglomération a accepté de s'engager aussi sur ce projet, à hauteur de 2,150 Mio. €.

Certes, c'est une victoire en demi-teinte puisque nous aurions tous préféré que la ligne reste ouverte jusqu'à Clermont mais sans la mobilisation qui s'est dressée contre une décision déjà entérinée, il n'y aurait plus eu de trains du tout à Boën !

Le directeur régional de SNCF réseau était présent lors de la réunion en mairie de Boën, et a validé le scénario de réouverture de la gare de Boën, en 2018.

Nous restons très vigilants et veillerons à ce que tous les acteurs tiennent leurs engagements.

Le réaménagement de la place Syveton et la réouverture de la gare vont redynamiser ce quartier de Boën qui sera par ailleurs placé sous couverture de la vidéo-protection.





Rue Gustave Labrosse

Une maison très délabrée a été acquise dans cette rue, pour la démolir et laisser apparaître l'unique tour subsistant des anciens remparts datant du XIV^{ème} siècle. Les travaux se sont révélés plus complexes et plus longs que prévus puisqu'il a fallu procéder à une importante consolidation avec reprise en sous-œuvre des fondations. La tour menaçait effondrement : en effet, d'anciens occupants de la maison démolie avaient fragilisé les fondations de la tour en voulant creuser une cave.

De même, le haut de la tour a dû aussi subir une importante consolidation pour éviter l'écroulement du dernier étage.

Les mauvaises surprises, indétectables avant démolition de la maison acquise, ont prolongé les travaux mais l'espace libéré fera place à un espace vert au pied de la tour, ainsi que trois places de stationnement.

La tour, dont les pierres sont en cours de rejointoyage, sera mise en valeur par un éclairage à son pied et embellira nettement le quartier, avec un petit espace public qui sera certainement apprécié par les résidents et tous ceux qui fréquentent le quartier.

Nous avons été très attentifs au choix du mobilier urbain, de très grande qualité, qui mettra en valeur le site et invitera à la pause ou à la détente avec notamment un banc, des arbres et de la pelouse.

Gendarmerie

La commune est propriétaire des locaux et l'Etat s'acquitte d'une location pour l'occupation par nos gendarmes. Construite depuis 27 ans, la gendarmerie souffrait d'un manque d'entretien évident. Un plan pluriannuel de réfection a donc été mis en place : 120 000 € d'investissement sur 3 ans donc au rythme de 40 000€/an pour remplacer les revêtements de sol, changer le système de chauffage obsolète et très énergivore, installation de volets PVC, etc...

Les travaux de peinture seront réalisés par les agents des services techniques, permettant ainsi une économie substantielle sur la facture finale à acquitter par la commune.

Liaisons modes doux

A l'heure où l'écologie est mise en avant plus que jamais, la municipalité a choisi de privilégier les liaisons modes doux, c'est-à-dire, favoriser les déplacements à pied ou en vélo, tout au moins, minimiser l'utilisation de véhicules motorisés. La municipalité avait obtenu une DETR permettant de subventionner le raccordement Giraud-Syveton prévu pour 2017. Les travaux sur la zone du groupe scolaire ont débuté au cours de l'été.

Ecoles

En supprimant un espace en terre peu utilisé, sans intérêt pour l'école et assez inesthétique rue du Sordet (école primaire), le mur de soutènement existant a pu être reculé de quelques mètres, permettant la création de 6 places d'arrêt minute pour les usagers de l'école, là où le stationnement faisait cruellement défaut aux heures d'entrée et de sortie des enfants. Le service des espaces verts de la commune a lui pu laisser libre cours à sa créativité quant au nouvel espace vert créé.

Deux maisons insalubres, frappées d'un arrêté de péril ont été achetées rue de St Sixte par la ville puis démolies. L'espace purgé va permettre la réalisation de 1 ou 2 places de stationnement enherbées et d'un accès piéton direct à la rue Jules Ferry (école maternelle) par un escalier

La circulation des voitures est actuellement en train d'être organisée en sens unique autour de l'école maternelle avec une circulation piétonne sécurisée. Le cheminement des enfants sera sécurisé grâce notamment à la pose d'un mobilier urbain dans les couleurs et des formes rappelant à tous que l'on se trouve sur un secteur où les enfants sont présents.





Salle des fêtes

Cet été, la salle des fêtes a fermé pendant deux mois pour subir un lifting : rénovation complète des sanitaires (les WC à la turque vont disparaître), pose sur les murs d'un revêtement permettant une meilleure acoustique, changement de la chaudière et de la centrale thermique d'air qui amènera un net confort pour les utilisateurs, hiver comme été.

Rue de Roanne

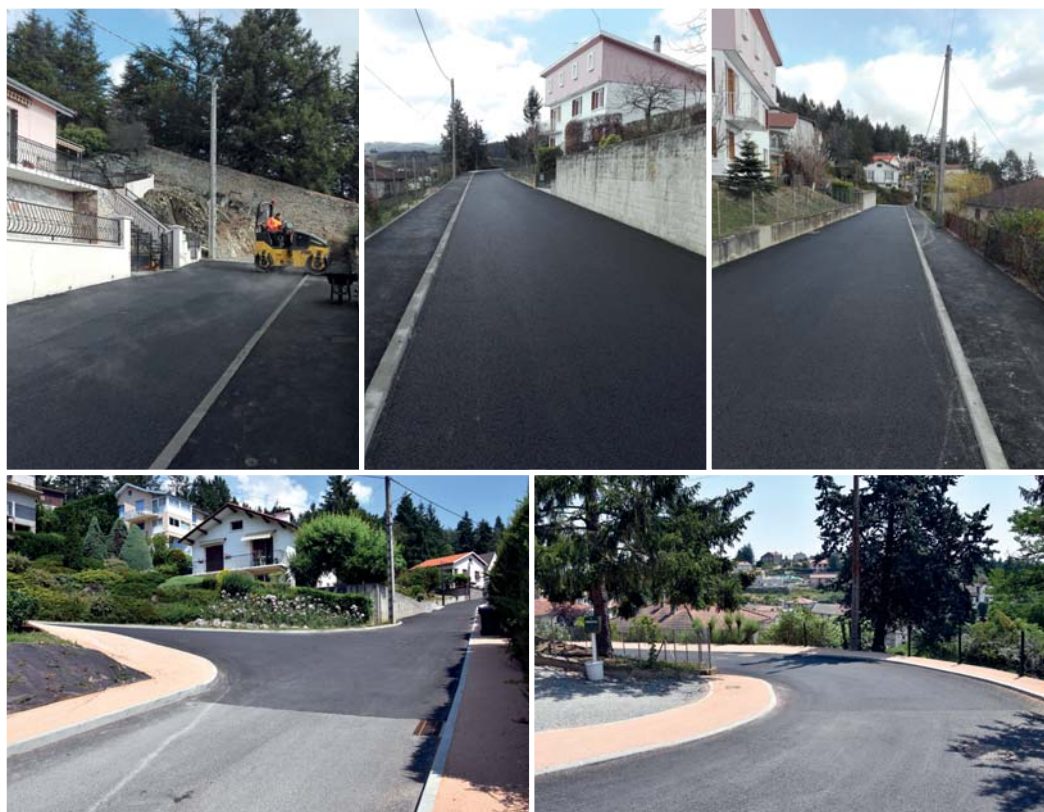
Le revêtement provisoire qui avait été mis suite aux gros travaux réalisés afin de permettre la levée de la mise en demeure de la préfecture quant à notre réseau d'assainissement s'étant malheureusement dégradé bien plus vite que prévu au cours de l'hiver, décision a été prise d'avancer la date d'intervention de la mise en place du revêtement définitif et l'aménagement de trottoir pour sécuriser les déplacements piétons particulièrement dangereux dans ce secteur. Les travaux vont se faire au plus vite dans le respect de la législation sur les appels d'offres.

Rue St Jean

Notre précédent bulletin municipal avait évoqué la création de ce nouveau parking. Vous avez pu le voir : il est maintenant terminé. Deux bâtiments ont été démolis pour réaliser quatorze places de parking, dont deux pour handicapés, agrémentées d'espaces de verdure. Le positionnement de ce parking permet un accès rapide aux commerces de la rue de Roanne par un cheminement piétonnier, éclairé par le sol. La place de la Mairie et ses commerces sont également à immédiate proximité. Des places de stationnement bienvenues en plein centre et qui sont fort appréciées par les clients de nos commerces locaux.

Quartier des Boulardes

La montée du Dr Schweitzer a été regoudronnée à neuf, les trottoirs refaits, avec une pépite de couleur, des abris pour les poubelles installés (construits par les services techniques de la commune), les espaces verts ont été retravaillés par nos agents, rendant au quartier tout le lustre qui était le sien à sa création et fort apprécié par les riverains qui se sont déclarés très satisfaits du nouveau visage de leur rue.



La Grange Chapel

Des travaux vont avoir lieu pour permettre de rejoindre à pied, le cinéma au parking de la Poste, par un passage piétonnier sécurisé.

La mairie a également connu un renouveau. En effet, des travaux ont permis un meilleur accueil de nos administrés et de nos partenaires (salle des commissions et tout le rez de chaussée). De plus, depuis le mois de juin, un poste pour le traitement des cartes nationales d'identité a été créé.



Chemin de Grenaud

Les habitants se plaignaient depuis fort longtemps de ne pas bénéficier d'un chemin goudronné desservant leur quartier. C'est maintenant chose faite. Des trottoirs ont été créés et de nouveaux luminaires design installés. (Photo indispensable)

Comme dans le quartier des Boulardes, les propriétaires qui le souhaitent ont pu bénéficier de la présence de l'entreprise chargée du goudronnage du chemin pour faire traiter leurs entrées ou tout autre espace privé à un prix très attractif.

Poursuite de la mise en conformité des réseaux d'eau et d'assainissement :

Dans le cadre des engagements pris par la commune, la quatrième tranche des travaux a débuté cet été rue Arquillère, Boulevard Pasteur et rue du 8 mai 1945. Profitant de ces travaux, le tronçon de piste cyclable permettant de rejoindre la cité scolaire au centre-ville sera réalisé.



Des élus à l'écoute des habitants

-rue Aldo Moro: suite à une série de cambriolage en bande organisée sur leur quartier, les habitants ont demandé à rencontrer les élus. Si tous les souhaits n'ont pu être exaucés, leurs inquiétudes ont cependant été entendues puisque le plan de déploiement de la vidéo-protection va inclure une caméra pour couvrir cette rue. La reprise du revêtement de la rue, réclamée par les riverains, était plus complexe à traiter puisque la rue est pour moitié propriété de Ste Agathe. Loire Forez Agglomération qui va prendre la compétence voirie a été alertée sur ce sujet à traiter.

les Boulardes: les riverains ont été invités à une réunion avant le début du chantier afin de leur présenter d'une part les réalisations prévues mais également les actions mises en place afin de faciliter leurs déplacements durant la durée des travaux. Ils ont été régulièrement informés sur le suivi du chantier, son organisation et sa planification. Cette communication a permis à tous de mieux vivre tous les désagréments inhérents à ce genre d'action et les relations riverains/entreprises se sont déroulées dans les meilleures conditions possibles.

chemin de Grenaud : les habitants ont été informés par courrier des travaux prévus et les équipes de chantier étaient une fois par semaine à l'écoute des riverains pour entendre leurs remarques et/ou doléances.

Réunion des riverains le 12 juin pour les travaux à venir rue de Roanne, rue Arquillère et boulevard Pasteur et rue du 8 mai 1945.

De nouveaux arrêts-minute pour faciliter l'accès aux commerces locaux : 5 cases Place Rolle + 5 cases Place de la Victoire. Durée de stationnement maximum : 15 minutes

Une pépite de couleur sur les trottoirs du centre-ville pour donner une image redynamisée de ce long linéaire.

De nouveaux arrêts-minute pour faciliter l'accès aux commerces locaux : 5 cases Place Rolle + 5 cases Place de la Victoire. Durée de stationnement maximum : 15 minutes.



Volet écologique et environnemental

La commune s'engage dans le développement durable et la préservation de notre environnement. Cette volonté se matérialise par l'acquisition de véhicules électriques en remplacement de nos véhicules diesel vieillissants. En effet, l'âge moyen de nos véhicules est aujourd'hui supérieur à 14 ans. Cet état vieillissant du parc engendre des coûts importants en termes d'entretien, de consommation de carburant (environ 30 000 €/an pour l'ensemble des véhicules dont 1/3 pour les frais de carburants).

Nous sommes actuellement dans une phase d'étude et d'inventaire afin d'évaluer précisément l'état du parc. Les critères à prendre en compte sont à la fois l'âge des véhicules, les kilomètres parcourus, les conditions d'utilisation, les coûts d'entretien, de carburant et d'assurance, le taux d'occupation du véhicule. Cette étude va permettre d'orienter précisément notre choix pour l'achat d'un premier véhicule électrique (service concerné, type de véhicule, condition d'utilisation,...).

Le passage à l'électrique pour une partie de notre parc montre notre engagement dans la recherche de solutions innovantes, plus propres et qui permettent de réduire la pollution atmosphérique et ses impacts sur la santé de la population.

Un véhicule électrique présente de nombreux avantages : zéro rejet de particules ou de CO2 dans l'atmosphère, pas de pollution acoustique et un coût d'entretien réduit (finies les vidanges ou les courroies à changer !). Les véhicules électriques ont également autorisation de circuler même les jours de pics de pollution. Même si Boën n'a jamais été concernée par les restrictions, nous participerions de fait à réduire les rejets de particules dans l'atmosphère ces jours-là. De plus, ces véhicules sont très adaptés aux petits parcours sur un périmètre réduit, comme c'est le cas des déplacements de tous nos véhicules municipaux. L'Etat ayant mis en place des mesures très incitatives sous forme de primes à l'achat, une mutation de notre parc automobile vers l'électrique chaque fois que c'est possible devient donc tout à fait pertinent, y compris en terme de budget.

Dans un premier temps des bornes électriques de recharge seront installées place de l'Hôtel de Ville et dans le bâtiment des services techniques. Il est à noter que la municipalité s'est déjà dotée d'un véhicule électrique léger pour le transport du matériel nécessaire à l'entretien des chaussées (désherbeuse à vapeur).

Enfin la mise en place d'un dispositif de suivi et de gestion plus précis de notre parc de véhicule permettra d'optimiser son fonctionnement et d'en réduire les coûts.

Entretien des Espaces Verts

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités ont l'obligation de supprimer tous les désherbants phytosanitaires (chimiques) pour se débarrasser des mauvaises herbes. Seuls sont désormais autorisés les désherbants bio ou les méthodes de désherbage non nuisibles à l'environnement.

Les élus, en liaison avec les agents des espaces verts, ont donc recherché quel matériel présenterait le plus d'intérêt et le meilleur rapport qualité/prix par rapport à nos besoins. Nous nous sommes également rapprochés d'autres communes qui avaient déjà fait l'investissement en matériel (machines de brossage, machines thermiques au gaz, à vapeur d'eau...) pour recueillir leur expérience et leur avis. Des essais ont été réalisés avec divers matériels, chaque méthode a été étudiée dans sa mise en œuvre, tant en termes de coût que d'efficacité.

Le choix de la commune s'est porté sur une machine de désherbage thermique à vapeur montée sur un véhicule électrique sans permis, qui pourra être utilisé par tous les agents et être affecté à d'autres tâches (propreté voirie, par exemple).

La commande a été passée auprès d'un commerçant local.

Coût total de l'acquisition (véhicule électrique compris) ...	47.380 €
Montant des subventions.....	16.905 €
dont :	
Agence de l'eau.....	8.000 €
Département.....	1.781 €
Région.....	7.124 €

Parallèlement, en accord avec nos jardiniers, nous avons commandé un petit volume de désherbant bio pour réaliser des tests sur des espaces définis. Les tarifs de ces désherbants étant actuellement prohibitifs (6 à 10 fois plus cher qu'un désherbant phytosanitaire), nous devons vérifier leur efficacité avant d'envisager pouvoir sélectionner cette option pour certains espaces de la commune. Le service espace vert, en s'appuyant sur l'étude réalisée quelques années en arrière, va aussi proposer un plan pluriannuel de remodelage de nos espaces verts (réenherbage, paillage, etc...). Ils sont aussi associés à toutes les créations des nouveaux espaces verts afin que ceux-ci soient d'un entretien facilité, tout en conservant un aspect esthétique agréable. En effet, le passage au zéro phyto, quelle que soit la nouvelle méthode de désherbage choisie, est à ce point chronophage que même si nous optimisons nos espaces verts, même si le temps que nos jardiniers y consacrent est identique, notre regard sur «les mauvaises herbes» va devoir changer totalement. Nous devons nous habituer

à ne plus avoir des trottoirs, des bordures de route, des allées, des parcs impeccables 365 jours par an. C'est à ce prix-là que nous protégerons notre environnement, nos nappes phréatiques, la qualité de l'eau que nous buvons et plus largement notre santé.





Le conseil municipal jeunes (CMJ)

L'évènement phare a été pour les enfants la participation du CMJ au critérium du Dauphiné. Beaucoup ayant écopé ce mercredi matin, s'ils ne pouvaient être physiquement présents, la banderole qu'ils avaient réalisée était, elle, bien au départ de l'étape, avec une photo de chacun de ces jeunes élus. Ils avaient eux-mêmes choisi leur slogan «Avec le conseil municipal des jeunes, vous irez loin»

Dans la foulée, le samedi 2 juillet, le CMJ organisait son tout premier concours de pétanque, ouvert aux doublettes formées d'un enfant et d'un adulte. Une belle réussite puisque 24 doublettes s'affrontèrent. Cette manifestation devrait être reconduite en 2017.

Le 16 février 2017 ont eu lieu les élections pour renouveler la moitié de nos jeunes élus. Les candidatures étaient nombreuses cette année : 10 candidats pour l'école publique et 5 candidats pour l'école de Tilleuls. Sept nouveaux élu(e)s siègent donc depuis le mois de mars au CMJ. Il s'agit d'Amandine MARCHAND, de Charlene CARRA, d'Ethan VOLDOIRE, de Gabrielle POCHON, de Jason MICHEL, d'Orianne SALBOSZ et de Théo THIALLIER.

Soulignons que nos jeunes élus prennent leur rôle très au sérieux puisqu'ils sont toujours représentés lors des cérémonies de commémoration où ils accompagnent le maire en titre dans son devoir de représentation.

Les idées nouvelles pour 2017 et leur enthousiasme est tel qu'un certain nombre de projets devraient voir le jour en 2017 mais chut, pour l'instant, ils ne veulent rien dévoiler.

En 2016, ils ont aussi :

finalisé le parcours d'obstacles pour vélo à la Sablière. Les services techniques ont installé deux parcours (un pour les enfants à partir de 6 ans et un autre pour les plus grands. Ce projet de longue haleine vient compléter l'aménagement du parc

étérenné la banderole du Critérium pour le tour du Roannais

participé aux illuminations du 8 décembre : nos jeunes élus avaient confectionné des gâteaux qu'ils ont vendus à la population présente. Un bon moyen de gagner en notoriété pour le CMJ !

Salle d'évolution

La scolarité de nos jeunes boënnais est une priorité pour nous. Le développement de chacune et chacun d'entre eux est primordial. C'est pourquoi, une salle d'évolution est à l'étude au sein de l'école primaire.

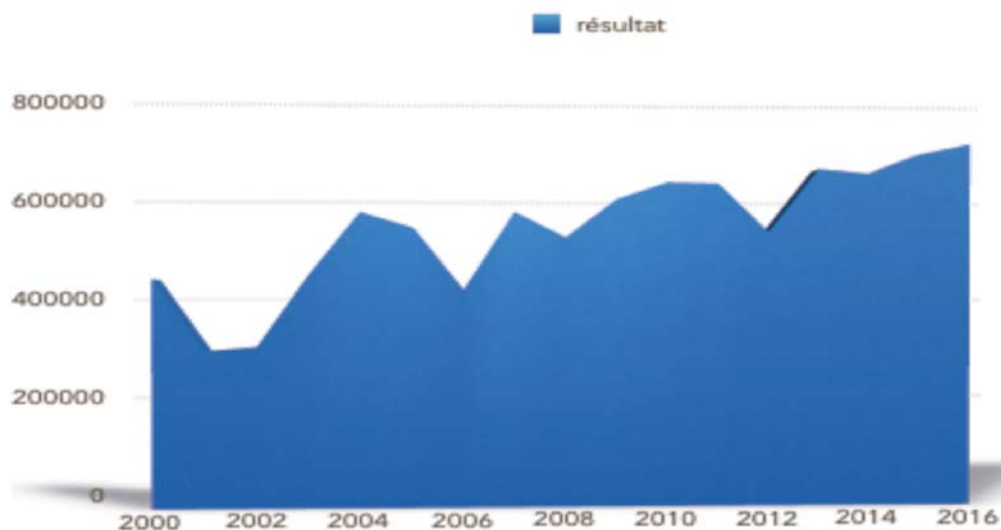


La plus grosse marge dégagée sur le budget de fonctionnement de la mairie depuis plus de 20 ans

705.000€*

Le budget d'investissements le plus ambitieux depuis plus de 20 ans

2.579.000€*



«Boën a les moyens de ses ambitions»

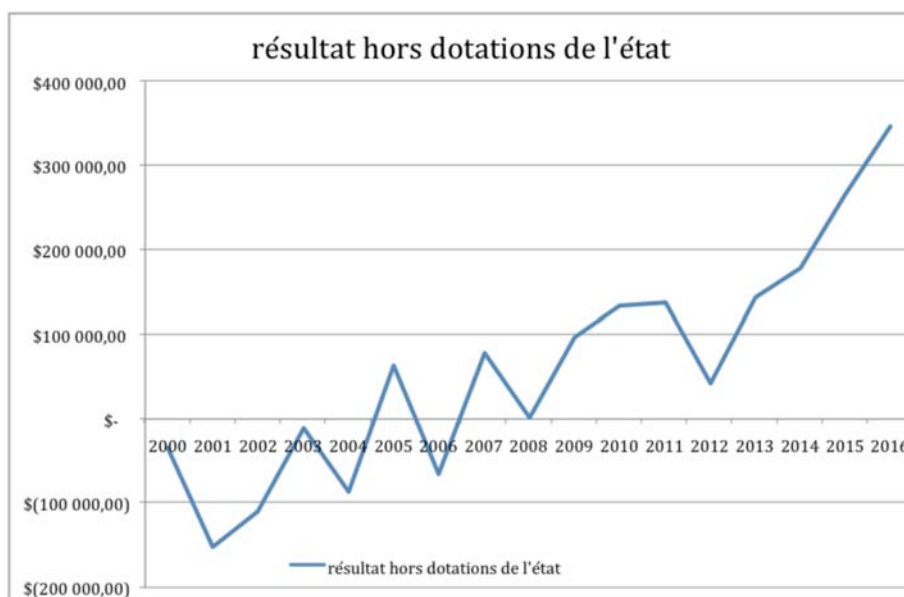
Une étude prospective réalisée en amont confirme que Boën à les moyens d'investir les sommes prévues sans mettre en danger la santé financière de la commune.

*source : <https://www.impots.gouv.fr/cil/zf1/communegfp/flux.ex>

Une commune vit de plusieurs ressources, impôts, et dotations de l'état.

Etant donné que la nouvelle équipe municipale arrivée aux affaires en 2014 n'a pas augmenté les impôts conformément à ses engagements, en neutralisant les dotations de l'état on peut voir de façon encore plus précise les bénéfices forts de la bonne gestion communale.

Boën est une commune saine financièrement, qui a une capacité forte à lever de l'emprunt. Elle est classée dans les communes à risque très faible.



Camping de l'Orangerie

Le camping municipal de Boën a été confié en DSP (Délégation de Service Publics) simplifiée pour une durée de 3 ans. La mairie reste propriétaire du camping mais a donc confié la gestion de son exploitation à M. et Mme Gruchy depuis l'année dernière.

Il était en effet impossible financièrement de continuer une exploitation municipale de fonds de commerce. Le coût qu'aurait représenté le salaire + charges de minimum 2 salariés saisonniers, qui doivent être présents 7 jours sur 7, 24h sur 24 sur place pendant la durée d'ouverture du camping n'aurait jamais pu être couvert par les recettes et aurait donc dû être pris sur le budget de la commune,

au détriment d'autres services directement utiles aux Boënnais eux-mêmes, ou aurait dû être financés par une augmentation des impôts locaux.

Selon le contrat de DSP, la mairie s'engage d'investir jusqu'à 15.000 euros par an dans le camping (et est bien-sûr propriétaire des investissements réalisés avec ces 15000€). L'exploitant peut procéder (avec accord de la mairie) à d'autres investissements. M. et Mme Gruchy ont dès 2016 mis en place des services supplémentaires pour les campeurs, comme le snack, des soirées à thèmes, la location de l'Orangerie. L'installation de deux mobil-homes supplémentaires sont prévus en juillet pour faire face à un afflux de réservations.



La parole à M. et Mme Gruchy, gérants du camping

Etes-vous contents d'être à Boën ?

Boën, ça nous plaît, ça bouge. On sent qu'il y a du dynamisme. Le point négatif c'est qu'il n'y a pas pléthore d'offre pour se restaurer. C'est pourquoi nous avons ouvert un snack. Nous l'avons démarré seulement mi-août 2016 et ça a bien commencé, alors que nous n'avions pas beaucoup communiqué sur cette ouverture. Ce sont principalement des touristes et des clients du camping qui viennent prendre le petit déjeuner ou manger. Nous avons fait une soirée où nous avons fait 40 couverts. Nous avons aussi des gens de l'extérieur qui viennent.

Quels travaux avez-vous réalisés au camping durant cette première année ?

La création du snack, la réfection de certains carrelages, des mises aux normes, la création d'un site Internet, un changement de nom du camping, une nouvelle signalétique.

Quel a été le bilan de ce premier été ?

Certains habités sont partis mais nous avons eu un très bon retour de la clientèle de passage puisque nous avons multiplié la fréquentation par 5, sans publicité avec un excellent coefficient de satisfaction sur leur séjour. C'est d'autant plus satisfaisant que le site Internet n'a été opérationnel qu'à partir de juillet donc la saison était déjà bien entamée. Pour 2017, les réservations marchent bien pour juin, juillet et août et nous avons plus de demande que nous ne pouvons honorer pour les mobil-homes.



A votre avis, quel a été l'investissement le plus porteur cette année ?

Sans hésiter, le snack. C'était un vrai manque dans ce camping.

Pour 2017, nous avons lancé dès mars une publicité dans Couleur Forez Mag, nous organisons des soirées à thème, ouvertes à tous, dès le mois d'avril.

Quoi de neuf en 2017 ?

Deux sanitaires à la turque seront remplacés par des sanitaires classiques, nous allons implanter au moins 4 mobil-homes, réaliser le plan d'intégration paysager du camping, renouveler le classement 3 étoiles (nous croisons les doigts), nous venons de signer un contrat avec le 2^{ème} tour-operator européen et prochainement avec une chaîne de campings. Nous sommes très motivés et tout à fait persuadés que nous allons attirer de nouveaux clients dans ce camping.

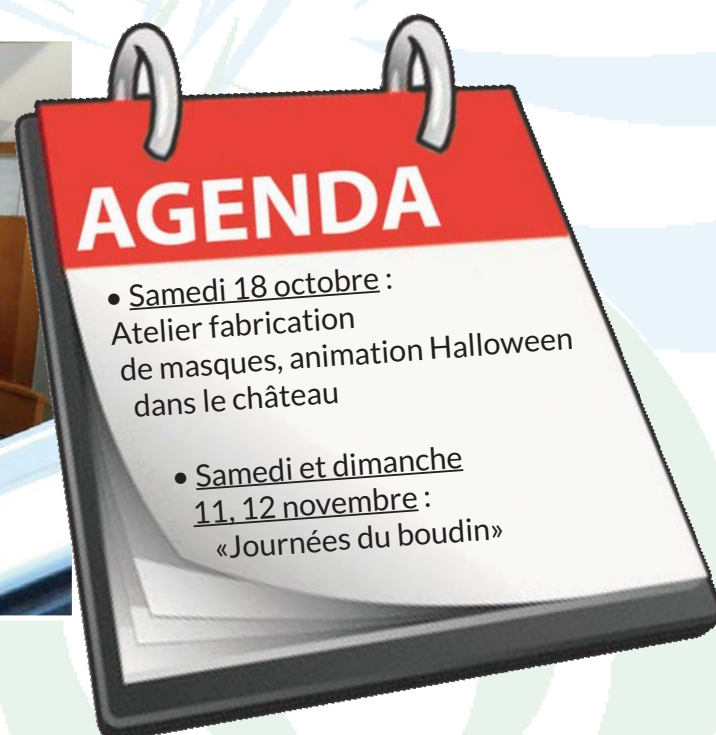


Le Château musée de Boën

Françoise Mayoud, en charge du château-musée, bénéficie depuis 1 an du renfort de Romane Servanton, actuellement en BTS Tourisme par alternance. Un tandem qui fonctionne parfaitement puisque leur collaboration a donné naissance à de multiples animations nouvelles au château (Halloween, ateliers fête des mères et des pères, fête Vignerons et Terroir, etc.), lesquelles ont rencontré un franc succès auprès des divers publics visés. Cette année a aussi vu la présentation de l'arbre généalogique des Chabert réalisé par M. et Mme Baby, en présence des descendants de la famille. Cette œuvre de patience, de minutie et de précision est d'un intérêt non négligeable pour tous les visiteurs du château qui s'intéressent à son histoire.

Les expositions d'artistes locaux se poursuivent et le nombre de visiteurs du château-musée est stable. La rénovation d'une nouvelle pièce est aussi planifiée, afin de pouvoir ouvrir une salle de plus à nos visiteurs.

Le 21 juin, la fête de la musique a eu lieu au château. A cette occasion, son nouveau système d'éclairage, similaire à celui mis en place à la mairie a été présenté en avant-première. Il ne sera cependant totalement opérationnel qu'en septembre. Gageons que cette mise en valeur attirera l'œil de tous ceux qui traversent notre ville et incitera de nouveaux visiteurs à s'intéresser ce monument de notre patrimoine.



Le City bus de Boën

Ce nouveau service entièrement gratuit est destiné aux Boënnais qui souhaitent se rendre au marché les jeudis matin et/ou rendre visite à des résidents du centre hospitalier, les après-midi du lundi au jeudi.

Pour ceux qui désirent se rendre au marché le jeudi matin, il suffit d'appeler le 06-07-19-67-89, les départs se font entre 8h et 10h, les retours se font entre 10h et 12h.

Pour le centre hospitalier, les points de ramassage sont matérialisés par un panneau (cf. photo). Vous trouverez ci-dessous les horaires de passage dans les différents quartiers.

Pour en bénéficier, il suffit de vous inscrire à la mairie, muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. A ce jour, plus d'une centaine de personnes ont emprunté la navette, toutes prestations confondues.

Le véhicule a été financé par le CCAS, à concurrence de 15.000 €, aidé par la subvention de la CARSAT 8.500€ (57%)



PASSAGES du City Bus

Le Guet	13h35
Le Groseiller	13h38
L'Annet	13h41
Hôtel de Ville	13h46
Les cassis	13h50
Foyer Résidence	13h55
Place Syveton	13h59
Giraud	14h02
Hôpital local	14h07



Interview de Jean Gourgouillon

Quels sont les retours des usagers par rapport à ce nouveau service ?

Dans l'ensemble les gens sont très contents, surtout qu'il est gratuit, notamment ceux qui n'avaient pas la possibilité de se déplacer seuls.

Y a-t-il de nouveaux usagers ?

Ce sont globalement des utilisateurs fidèles qui reviennent de manière régulière, mais il y a aussi de nouveaux usagers, qui sont d'ailleurs très satisfaits.

Quelle est la desserte que les usagers apprécient le plus ? Hôpital local ou marché du jeudi ?

Le marché du jeudi. Il semblerait que le restant de la semaine, les gens voudraient pouvoir prendre la navette de façon un peu plus souple, ils voudraient qu'elle ne desserve pas que le marché et l'hôpital local. Mais ils apprécient déjà beaucoup que ce service existe.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans ce travail ?

J'étais habitué à être indépendant dans ma vie professionnelle et j'aime beaucoup le contact avec les gens.

Résidence autonomie l'Astrée

Un important programme d'investissement a été mis en œuvre sur le bâtiment : des volets roulants électriques ont remplacé les anciens volets classiques, les 60 résidents disposent maintenant d'un accès Internet dans leur studio par l'installation de bornes wifi, les salles d'eau vont être complètement rénovées.

Les parties communes ont été également repeintes, les deux portes d'entrée disposent d'une ouverture automatique, le carrelage a été changé, toutes les peintures du rez-de-chaussée ont été refaites.

La subvention du Lion's club versée à la résidence d'un montant de 3000€, permettra d'aménager et d'équiper un atelier numérique ouvert aux seniors de Boën et aux résidents souhaitant s'initier à l'informatique.

Pour les plus gourmands, les résidents bénéficient aussi maintenant d'un coin cuisine d'agrément qui leur permet de se lancer dans la confection de plats plus sophistiqués que ce qu'ils pourraient faire dans leur studio.

Côté animation, les activités collectives se multiplient, les séances de yoga connaissent un net succès, les échanges intergénérationnels avec les jeunes (de la MJC) sont très appréciés par les résidents. Des sorties sont régulièrement organisées : pique-nique, cinéma, après-midi détente...



Andrée Chareyron

Seulement quelques jours après le décès de notre première adjointe, Andrée Chareyron s'en est allée aussi. Boënnaise de naissance, la carrière l'avait éloignée mais à l'heure de la retraite, c'est à Boën qu'elle est revenue s'établir avec son époux. Comme elle était généreuse de son temps et de son énergie, Andrée, c'est tout naturellement qu'elle s'est investie dans le tissu associatif et qu'elle a accepté de siéger au conseil du CCAS. La maladie l'a fauchée alors qu'elle avait encore tant à vivre et à offrir.



Ateliers numériques

Dans le cadre de l'apprentissage de l'outil numérique par les seniors, la municipalité, en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Loire Forez, va installer des postes informatiques à l'intérieur de la résidence autonomie l'Astrée. La section locale du Lion's a d'ailleurs apporté un chèque de 3000€ pour aider à l'achat du matériel. Le matériel sera accessible et réservé au public sénior.

En parallèle, des cours de formation à l'utilisation du matériel seront dispensés par un formateur spécialisé. Ces ateliers numériques, dédiés à un public de seniors, ont pour but d'aider à appréhender l'outil informatique à son rythme, par groupes de niveau. En effet, aujourd'hui, nombre de démarches sont accessibles en ligne, voire à effectuer obligatoirement par Internet (déclaration de revenus). Certaines populations, moins familiarisées à l'outil, se retrouvent de fait face à un obstacle insurmontable.

La réunion d'information a eu lieu le 12 juin à la résidence autonomie et l'assistance nombreuse montre que le besoin et/ou l'envie sont bien réels. Les personnes qui n'auraient pu assister à la réunion d'information mais qui souhaitent participer peuvent s'inscrire en mairie pour un début de formation en septembre.

BOËN

Sport pétanque

Boën a, vous le savez, une vie associative très riche (une soixantaine d'associations, tout objet confondu) et cette année encore, nous vous en présentons une nouvelle à travers l'interview de Jérôme Gueleraud qui en est le président : **BOËN SPORT Pétanque**

Pourquoi avoir monté votre propre association et décidé de quitter l'Amicale Laïque ?

Notre projet n'était pas en adéquation avec celui de l'Amicale Laïque. Après plusieurs discussions qui n'ont pas abouti, nous avons décidé de prendre notre indépendance. Malheureusement comme lors de tout départ, nous avons dû quitter un groupe d'amis.

Jérôme, peux-tu nous présenter ton association ?

L'association Boën Sport Pétanque a été créée en décembre 2016 et est affiliée à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal. L'effectif actuel est composé de 17 licenciés et 8 membres honoraires. Nous sommes sponsorisés par 3 entreprises locales. La municipalité a mis à notre disposition un local dans le château Moizieux et nous avons même inscrit sur notre tenue #BOENCESTBIEN...Les entrainements se déroulent suivant les disponibilités de chacun (mardi, vendredi et samedi après-midi).



De gauche à droite, le Secrétaire Florent Cheminal, le Président Jérôme Gueleraud et le Trésorier Mathieu Perret



Remise des trophées à l'issu du championnat de la Loire de Pétanque en doublettes mixtes, organisé par l'Association

Boën, ils aiment, ils le disent...



Jacques Barou

Après avoir exercé comme notaire à Boën pendant de nombreuses années, Jacques BAROU a vendu son étude mais a conservé les murs. Il a créé 4 chambres d'hôtes (dont une au rez-de-chaussée) avec salle de bain et une salle de réunion accessible pour le co-working. La salle d'attente de l'étude deviendra une boutique avec ouverture sur la place Mandrillon qui commercialisera des produits artistiques et de la gastronomie locale.

Pourquoi avoir choisi de rester à Boën après votre changement d'activités ?

Je suis originaire de Montbrison mais je suis arrivé à Boën il y a une vingtaine d'années et j'en suis tombé amoureux. Je n'ai pas envie d'en repartir. Quand j'étais notaire, je partageais ma semaine entre l'étude et le Téléthon à Paris car j'étais consultant pour cette organisation. La vie urbaine c'est bien mais je préfère la campagne et il y a plein de choses à faire et à voir à Boën.

Comment voyez-vous l'évolution de l'immobilier à Boën notamment après la démolition des maisons de l'entrée de ville ?

Ca ne peut qu'être porteur. Boën est un secteur à petits prix et a une qualité de vie. A Boën, il y a tout pour faire, ça ne peut que marcher. Il faut arrêter de dire qu'à Boën tout est minable et ne vaut rien. Je suis très attaché aux changements apportés à la ville. D'ailleurs, je poste de partout le slogan lancé par la mairie : Boën c'est bien.

Quelles seraient les actions que pourraient mener la mairie pour vos chambres d'hôtes ?

Modifier l'image de marque de la ville. Boën a beaucoup changé. Et je ne me cache pas pour le dire, les clients le reconnaissent



Et ses remplaçantes Mme Marcoux et Mme Danière

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis Maître Marcoux et je suis originaire de Boën, mon père travaille dans l'entreprise familiale à Sainte Agathe. Je me suis installée à Saint Georges en Couzan en 2008. Depuis mai 2016, je suis associée à Maître Danière à Boën. Maître Danière est de Grénieu, nous nous sommes connues à Roanne, dans un cabinet où j'avais fait un passage éclair d'à peu près 5 mois et demi, nous étions toutes les deux, notaires assistantes.

Quelles ont été vos raisons à vous deux d'avoir choisi Boën pour s'installer ?

La démographie de Boën est plus importante, il y a plus d'activité économique. Pour développer notre activité, il était préférable d'être à Boën. La clientèle de Saint Georges en Couzan est amenée à venir jusqu'à Boën, l'inverse aurait été moins vrai.

Votre activité a-t-elle évolué depuis votre installation à Boën ?

Pour le moment, nous sommes l'une et l'autre très contente. La clientèle est fidèle.

Comment voyez-vous l'évolution du marché immobilier à Boën ?

Pour l'instant, Boën souffre encore d'un déficit d'image mais j'ose espérer que les gens comprendront vite tout l'intérêt d'acheter à Boën. Nous avons tout ici pour bien vivre.

Pensez-vous que l'effort du curage des ruines de Boën et de la mutation de l'entrée de ville contribuera ?

Evidemment, ce sera un vrai plus. Une ville embellie, c'est une plus-value immédiate sur l'immobilier.

2016

4 juin

Tour du Roannais

200 coureurs, 2 circuits (dont une boucle de 40 km environ), trois passages au centre de Boën et l'arrivée des deux courses. Une très belle affluence, qui a dépassé les prévisions et un bon préambule pour accueillir le Critérium du Dauphiné !





8 juin

Critérium du Dauphiné

Après un passage dans Boën la veille pour rejoindre l'arrivée à Chalmazel, le mercredi matin 8 juin, Boën était le départ d'étape. Dès 7h du matin, le podium était monté, les barrières étaient installées, avec l'aide très efficace et très appréciée, des élèves de la section sport du lycée.

Les écoles primaires de Boën et Leigneux, ainsi que la classe sport du lycée ont eu droit à une rencontre privée avec Bernard Thévenet et Bernard Hinault à qui ils ont pu poser toutes les questions qui les intéressaient, exercice auquel ces deux sportifs de haut niveau se sont prêtés avec beaucoup de plaisir.

La télévision était présente, de nombreux élus avaient fait le déplacement et même Christian Prudhomme, directeur du Tour de France était venu en observateur mais c'est avant tout l'affluence du public qui était impressionnante. Il faut dire que les bus des équipes, qui stationnaient les uns derrière les autres, rue de Clermont étaient un spectacle rare dans nos rues, d'autant que les vedettes du Dauphiné, qui sont aussi celles du Tour de France, se sont montrées très accessibles pour leurs admirateurs.

Les lycéens n'ont pas été peu fiers de pouvoir emmener tous les coureurs du centre de Boën jusqu'à la ligne de départ officielle. Ce n'est pas tous les jours qu'on peut se vanter de pédaler devant Contador !

Un immense merci à tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de cet événement - qui a depuis donné des idées à d'autres villes du département - notamment aux membres du Cyclo-Club de Boën, aux lycéens de la section sport, aux enseignants de primaire qui ont mobilisé leurs élèves.



2016

18 mai

ASSE Kids Tour

La ville de Boën, accompagnée pour cette animation par le Conseil départemental et le Club de l'ASSE, a organisé une journée dédiée à la jeunesse sur le thème du foot... et de l'ASSE : mini-parties de foot, tirs au but et même un baby-foot humain pour les enfants !



8 décembre

Mise en lumière de la mairie

Après une belle séance de mapping (projection d'images en façade), le nouveau système d'éclairage Led de la mairie a été mis en route et a été suivi du feu d'artifice que tous attendaient.



2017

Le 15 juillet

**Le comité des fêtes
a fêté ses 40 ans !**

Une guinguette était organisée pour l'occasion.

21 juin

**Fête de la musique
et mise en lumière
du château-musée**

23 au 25 juin

Fête de la St Jean

(Bals, feu d'artifice, cracheurs de feu, etc.)

La mairie a également fait l'acquisition d'un panneau d'information qui remplacera l'ancien sur le parvis de la Salle des Fêtes, avec un écran led permettant une communication dynamique des événements communaux et associatifs.

2 septembre

**Concours
de pétanque des élus**

(les élus boënnais ayant gagné l'an dernier, nous devenons cette année organisateurs du concours)

2 septembre

**Concert gratuit
de Mascara**



Périscolaire

Concernant le périscolaire, cette année, notre souhait est de poursuivre sur la semaine à 4 jours et demi. Cela nous laissera le temps d'enclencher un dialogue avec les équipes éducatives et les parents à ce sujet

MAIRIE DE BOËN

- Mairie

Place de l'Hôtel de Ville
42130 Boën-sur-Lignon
Tél : 04 77 97 72 40
Fax : 04 77 24 09 06
Courriel : accueil@boen.fr
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
De 08h00 à 12h30
De 13h00 à 17h30
www.boen.fr



BOËN
SUR-LIGNON
La qualité
de vie

SERVICES MUNICIPAUX

- Service des eaux
Tél : 04 77 97 72 40
- Police municipale
Tél : 04 77 97 72 40
- Permanences des élus
Sur rendez-vous
- Permanences urbanisme
Jeudi de 8h30 à 12h30 en
Maire - sans rendez-vous
- Permanences avocat
Le 1^{er} jeudi du mois de 10h
à 12h en Mairie,
sur rendez-vous
- Tarifs location salle des fêtes,
matériel et concessions
cimetière
Tél : 04 77 97 72 40
- Jour de marché : le jeudi
- Ramassage des ordures
ménagères le mercredi matin
- Collecte sélective :
les semaines paires

APPEL D'URGENCE

- Gendarmerie
Tél : 17 ou 04 77 24 08 29
- Pompiers : 18
- SMUR : 15
- Médecin de garde : 15
- Pharmacie de garde
Tél : 04 77 58 74 74
- Enfance Maltraitée : 119
- Centre antipoison
Tél : 04 72 11 69 11
- GDF dépannage
Tél : 0 800 473 333
- EDF
Tél : 09 69 32 15 15
Tél : 0 810 333 142 (dépannage)
- Appel d'urgence depuis un
téléphone portable : 112
- Etat des routes
Tél : 04 77 34 46 06
inforoute42.fr

SERVICES PUBLICS

- La Poste : 3631
- Trésor public
Tél : 04 77 24 29 44
- Centre des impôts
de Montbrison
Tél : 04 77 96 84 00
- MSA
Tél : 04 75 75 68 68
- Cadastre - Centre foncier
de Montbrison
Tél : 04 77 96 84 47
- Caisse d'Allocations
Familiales
Tél : 0 810 25 42 80
- Sécurité sociale
Tél : 3646
- Agence Territoriale de
l'Équipement - Montbrison
Tél : 04 77 96 30 70
- Pole Emploi Montbrison
Tél : 3949
- Comité Local pour l'Emploi
Tél : 04 77 24 16 34
- Assistante sociale
Tél : 04 77 97 72 72
- Allo Service Public
Tél : 39 39

CONTACTS UTILES

- Conseillers départementaux
Pierre Jean Rochette
Chantal Brosse
Tél : 04 77 48 42 34
- Député
Julien Borowczyk
e-mail :
Julien.borowczyk.an@gmail.com
- Paroisse
Tél : 04 77 24 09 01
- Ecole maternelle
Tél : 04 77 97 16 34
- Ecole primaire
Tél : 04 77 24 11 08
- Ecole privée des Tilleuls
Tél : 04 77 24 08 24
- Cité scolaire
Tél : 04 77 24 25 55

AUTRES SERVICES

- Complexe sportif
Tél : 04 77 24 24 08
gymnases-astree@wanadoo.fr
- Déchèterie
Tél : 04 77 97 79 01
- Relais petite enfance
Mom'Astrée
Tél : 04 77 24 15 92
- Office de Tourisme
Tél : 04 77 24 01 28
- Camping
Tél : 04 77 24 08 91
(du 1/04 au 30/10)
- Médiathèque
Tél : 04 77 24 25 59
Ouverture :
> le mardi de 15h30 à 18h30
> le mercredi de 10h à 12h30
et de 15h30 à 18h30
> le jeudi et le samedi
de 10h à 12h30
- Cinéma l'Entract
Tél : 04 77 24 15 50
- Château de Boën
Musée des Vignerons du Forez
Tél : 04 77 24 08 12